



# RECERTIFICATION: FORMATEUR SGS

## COURS DE PREMIERS SECOURS DESTINÉS AUX CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE (CPS)

Nous vous remercions de votre inscription à la recertification de compétences CPS. Veuillez verser la somme de CHF 64.60 (incluant la TVA de 7.7%) sur le compte UBS GENEVE – Numéro de compte: 240-229874.00M – IBAN: CH84 0024 0240 2298 7400 M – BIC/SWIFT: UBSWCHZH80A et nous faire parvenir le formulaire d'inscription complété en y joignant les attestations des formations requises (cf. ci-dessous) à l'adresse suivante (par courrier ou par e-mail):

**SGS Société Générale de Surveillance SA, Technoparkstrasse 1, 8005 Zurich**  
[resq.ch@sgs.com](mailto:resq.ch@sgs.com)

Dès confirmation de votre paiement, nous examinerons votre dossier et procéderons à la recertification, ou nous vous demanderons au besoin de fournir les documents manquants. Les critères de vérification sont énoncés dans les directives de la ResQ: «Certification de compétences en premiers secours» et «Normes de certification premiers secours / niveau 1».

### Données personnelles

Nom / Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse / Code postal / Lieu .....

Téléphone                      Professionnel ..... Privé .....

E-mail .....

Engagement auprès  
des prestataires de cours .....

Numéro de certificat .....

### Exigences

#### **FORMATION CONTINUE POUR PROFESSIONNELS ET NON-PROFESSIONNELS (1 journée = 6 heures, excluant la partie administrative)**

- 3 jours de formation continue dans un domaine médical et en didactique répartis sur une période de deux ans, dont 1 journée de formation continue didactique

Veillez nous envoyer les documents suivants:

- Attestation de participation
- Certificat ou, si cela n'y est pas indiqué, les thèmes étudiés et la durée
- Plan de cours